

Réf: Dossier N° 051526

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CM VISION »

Siège social Abidjan, Koumassi, SICOGI, Lot 145, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CM VISION »

Objet : BTP CONSTRUCTION INGENIERIE ETUDE, CONCEPTION, REALISATION LOCATIONS DIVERSES TRANSPORT VENTE DE MARCHANDISES IMPORT - EXPORT PRISE DE PARTICIPATION DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, SICOGI, Lot 145, Ilot 11

Dirigeant(s) : M ANZAN BEN ROGER KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04958 du 04/11/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33115/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

